

1. Préambule

La municipalité de Cowansville se dotait d'une politique familiale en 2005 et, du même coup, honorait la bannière de « Ville amie des familles ». Au fil des ans, avec la collaboration du comité de la famille, la Ville a réussi à mettre de l'avant un bon nombre d'initiatives dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie.

L'observation de besoins émergents et d'une volonté d'accorder aux aînés une attention particulière amènent maintenant la Ville de Cowansville à actualiser sa politique familiale et de s'engager dans la voie du programme *Municipalité amie des aînés* (MADA), initiative encouragée par le Ministère de la Famille et des Aînés du gouvernement du Québec. Dans une optique de cohésion et d'inclusion, Cowansville adopte sa **politique de la famille et des aînés** et s'engage à déployer annuellement un plan d'action indiquant les moyens permettant d'atteindre les objectifs de sa politique.

2. Le milieu

Pendant plusieurs années, la Ville de Cowansville a tranquillement élargi sa communauté. Aujourd'hui, près de 12 500 personnes y vivent et font de cette municipalité un milieu de vie dynamique.

Fière de ses origines loyalistes, Cowansville a été le témoin de près de deux siècles d'histoire, où se sont enracinées les familles Ruitter, Cowans, et Cotton rejoints ensuite par de nombreuses familles transformant, au gré des décennies, cette petite ville industrielle en un pôle régional.

La population de Cowansville se distingue par une présence importante de citoyens anglophones. En effet, 16 % de la population utilise l'anglais comme langue parlée à la maison. Ce métissage se traduit aussi à travers d'autres dimensions de la communauté où familles et aînés auront un niveau de vie parfois confortable, mais vivront aussi parfois dans des conditions plus vulnérables. En comparaison avec la population du Québec, les citoyens de Cowansville ont un revenu moyen inférieur (27 740 \$ contre 32 074 \$). Les personnes vivant au centre-ville représentent un groupe plus fragile, de fait, leur revenu moyen oscillant les 24 500\$.

On dénombre 3490 familles à Cowansville. La progression du nombre de familles suit la croissance du Québec, soit une augmentation d'environ 4% au cours des cinq (5) dernières années. La structure des familles s'expose de la façon suivante :

- 58% des familles sont constituées de deux (2) personnes;
- 20% compte trois (3) personnes;
- 15% compte quatre (4) personnes;
- 7% compte cinq (5) personnes ou plus.

Les aînés de Cowansville constituent désormais 19,7% de la population et le nombre de personnes de 65 ans et plus est passé de 2125 personnes en 2006, à 2460 en 2011. Ce changement démographique constitue une augmentation de 15,8% en cinq (5) ans; soit une augmentation beaucoup plus rapide que la croissance générale de l'ensemble de la population.

En l'occurrence, la proportion de la population de plus de 65 ans est nettement plus élevée à Cowansville qu'au Québec, où celle-ci compte pour moins de 16% de la masse démographique provinciale.

2. Le cœur de politique

La politique de la famille et des aînés s'organise autour d'une vision faisant de Cowansville une ville accueillante. Familles et aînés choisissent Cowansville parce que c'est une ville sécuritaire, à échelle humaine et où les contacts et les échanges sont faciles et agréables. L'administration municipale est sensible aux besoins des citoyens et s'investit pour que les services soient accessibles, l'hébergement abordable et que les déplacements soient les plus faciles possible.

La politique de la famille et des aînés devient un levier important pour la croissance de Cowansville ayant notamment pour but de :

Développer un milieu de vie épanouissant pour les familles et les aînés

S'intéresser aux familles et aux aînés est un engagement soutenu par cinq (5) valeurs fondamentales traduisant la philosophie des élus et des gestionnaires municipaux, soit :

La préservation du caractère humain et champêtre de la municipalité

Familles et aînés choisissent de vivre à Cowansville parce qu'ils s'y sentent bien. Le tissu social et l'environnement naturel sont deux facteurs d'attachement importants.

La pérennité de l'accessibilité des services

Cowansville est un pôle régional où beaucoup de services sont disponibles. Ceux-ci doivent rester accessibles à toute la population tant sur le plan financier et de leur localisation que sur le plan de l'aménagement de lieux. L'accessibilité se traduit aussi par la facilité à connaître les services offerts et leur convivialité.

La consolidation de l'unité de la communauté

La mixité de la population est une caractéristique illustrant l'identité fondamentale de la communauté cowansvilloise; anglophones et francophones, jeunes et aînés, personnes de profils socioéconomiques différents et où Cowansvillois de souche et nouveaux résidents vivent ensemble et conviennent que leur cohabitation constitue une richesse collective à cultiver.

Le développement d'une fierté et d'un attachement à la Ville

On grandit à Cowansville, on y vit de beaux moments et on y crée nos souvenirs. Les lieux, les événements et les gens sont au cœur des racines de la communauté et pavent la voie au sentiment d'appartenance que tous développent en vivant ici.

L'amélioration de la santé physique et mentale de l'ensemble des citoyens

Le bien-être individuel des familles et des aînés constitue la base fondamentale de la richesse du tissu social et traduit la qualité de vie dont tous peuvent bénéficier.

3. Les orientations

3.1. L'information, la consultation et la concertation

Depuis toujours, la Ville, comme les institutions et les organismes du territoire, met en place des services pour assurer une qualité de vie à ses citoyens. Ainsi, les programmes, les services et les activités sont nombreux, mais malheureusement pas toujours connus ni utilisés à leur plein potentiel. Par ailleurs, les changements touchant les familles et les aînés ne sont pas toujours évalués systématiquement. Il devient donc difficile d'ajuster les interventions à l'égard des besoins réels. Cette situation commande donc les objectifs suivants :

- Actualiser les outils de communication afin de permettre une meilleure accessibilité à l'information;
- Développer des mécanismes permettant d'assurer une veille des besoins des familles et des aînés.

3.2. La programmation d'activités et d'événements

La vie sociale et le développement personnel sont deux dimensions jouant un rôle déterminant quand il est question du bien-être des personnes. Afin de donner aux familles et aux aînés un maximum d'occasions de socialiser, de se divertir et de s'épanouir, la Ville veut :

- Actualiser la programmation culturelle, de loisirs et de sport pour :
 - que les aînés aient accès à une gamme plus large d'activités;
 - que les familles aient accès à des activités répondant aux critères de tous les membres;
 - resserrer le tissu social.

3.3. Le soutien aux organismes et au bénévolat

Une très large variété des services offerts aux familles et aux aînés repose sur l'engagement, la détermination et la créativité de bénévoles. Ils se dépassent chaque année malgré un essoufflement certain et des ressources limitées. Aussi, afin de permettre au milieu de desservir les familles et les aînés avec moins de contraintes, la Ville compte :

- Offrir du soutien en matière de développement de services;
- Soutenir des projets en lien avec les orientations de la politique de la famille et des aînés;
- Reconnaître le bénévolat et l'implication citoyenne par et pour les aînés;
- Reconnaître l'implication auprès des familles;
- Favoriser le maintien à domicile chez les aînés.

3.4. Les programmes et les politiques

L'accessibilité a toujours été une valeur importante guidant les décisions de l'administration municipale. Dans la perspective de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés, celle-ci identifie des leviers qui pourraient les aider à faire face à des défis et poursuit les objectifs suivants :

- Encourager la construction de logements fonctionnels et abordables auprès des entrepreneurs;
- Favoriser l'accès à la propriété;
- Assurer l'accessibilité financière aux activités de loisir;
- Développer des mécanismes pour intégrer les familles et les aînés nouvellement arrivés dans la municipalité;
- Appuyer l'adoption de saines habitudes de vie chez les aînés et les familles.

3.5. La planification urbaine et l'aménagement

Une ville qui se soucie des familles et des aînés est aménagée en harmonie avec leurs besoins. Le défi est de taille pour adapter un cadre bâti aux exigences et aux goûts des familles et des aînés. Dans une volonté d'amélioration continue, la Ville prévoit :

- Développer des services permettant aux aînés et aux familles de se déplacer facilement pour accéder aux services de proximité;
- Tenir compte des besoins de familles des aînés dans le développement urbain;
- Aménager des lieux de loisirs afin de :
 - Permettre aux aînés de maintenir une bonne santé physique et mentale;
 - Permettre aux membres des familles de réaliser des activités ensemble;
 - Permettre à toutes les générations de se côtoyer;
 - Permettre aux adolescents d'avoir accès à des lieux de pratique libre.

3.6. La sécurité des personnes

Le sentiment de sécurité est très certainement à la base du bien-être des familles et des aînés. Aussi, dans une perspective de maintenir, d'actualiser et de développer des moyens pour qu'ils se sentent en confiance à la maison, comme partout dans la ville, les objectifs suivants sont établis :

- Rendre les déplacements à pied et à vélo plus faciles et conviviaux;
- Accroître le sentiment de sécurité des aînés;
- Contribuer à briser l'isolement chez les aînés.
- Contrer la maltraitance envers les aînés;
- Encourager la surveillance de quartier;
- Favoriser le réseautage dans les quartiers.

4. Les suivis

Afin de donner à la politique de la famille et des aînés toutes ses chances de réussite, deux mécanismes seront mis en place :

4.1. Un plan d'action triennal

La mise en œuvre de la politique de la famille et des aînés exige une intervention résolument orientée vers les besoins des familles et des aînés. De plus, cette intervention doit s'intégrer stratégiquement au mode de fonctionnement de l'appareil politique et administratif de la Ville.

Afin d'assurer une cohérence et une vigie face aux actions à mener de l'avant, un plan d'action triennal sera produit et mis à jour annuellement. Celui-ci viendra confirmer les actions, identifier les personnes responsables de leur réalisation et indiquer les sommes qui doivent être consenties pour chacune des actions.

4.2. Un comité de la famille et des aînés

Forte de l'expertise et de la synergie développées par le Comité de suivi de la politique familiale, l'administration municipale entend modifier la composition et le mandat de celui-ci afin qu'il devienne le *Comité familles-aînés*. Sa mission sera d'épauler le Conseil municipal quant aux actions à réaliser afin de rencontrer les objectifs de la politique de la famille et des aînés et, plus spécifiquement, le Comité verra à :

- Mettre à jour annuellement le plan d'action en suivi à la politique de la famille et des aînés;
- Donner des avis au Conseil municipal sur toute question touchant les familles et les aînés;
- Coordonner des actions concertées par le milieu.